0 / 233

15 novembre 1935

Au.

Monsieur Alfred-Julien Loewer, avocat, rue Léopold Robert 22,
La Chaux-de-Fonds

Monsieur,

Mon séjour à Paris s'est prolongé, il a été suivi en outre d'un voyage à travers la France et même d'une excursion en Allemagne. Veuillez excuser par ma longue absence de Zurich le silence absolu depuis ma visite à La Chaux-de-Fonds qui probablement vous a étonné.

Des retards survenus dans les négociations avec quelques musées d'Allemagne nous ont obligé de remettre l'inauguration de l'exposition Courbet de deux semaines ce qui fait que les oeuvres destinées à l'exposition ne devront arriver à Zurich que dans la dernière semaine du mois de novembre, c'est-à-dire avant le 25 novembre. Nous vous serions extrèmement obligés si vous vouliez bien nous confier "Le moulin",165 x 130 cm, "Les grenades", 60 x 35 cm, et l'étude pour "L'homme blessé", et nous communiquer les valeurs d'assurance de ces trois oeuvres de sorte que nous puissions les faire assurer avant qu'elles partent de La Chaux-de-Fonds. Je confirme que le Kunsthaus de Zurich, qui est le Musée des Beaux-Arts de notre ville, prend à sa charge les frais d'expédition aller et retour pour les toiles qui lui sont confiées, et la responsabilité vis-à-vis les risques de perte et d'endommagement, comme les frais d'assurance.

Comme nous avons l'intention de publier le catalogue de l'exposition sous forme d'un catalogue raisonné et illustré, nous vous prions non seulement de nous prêter les toiles mentionnées mais aussi de nous faire communiquer les données dont vous disposez en ce qui concerne le pedigree de chacune des trois toiles, et l'autorisation d'en reproduire l'une ou l'autre. Grâce à la collaboration très large des institutions officielles et des collectionneurs privés de France, l'exposition aura une importance qui fera